**L'Assemblée fédérale — Le Parlement suisse**

Extrait du Communiqué de presse de la commission Commissions des affaires juridiques CAJ-N

le 13-11-2023

## La commission propose, dans un corapport, de renvoyer au Conseil fédéral son projet de loi sur les douanes

La Commission s’est penchée sur le projet du Conseil fédéral concernant la révision totale de la loi sur les douanes ([22.058](https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20220058)) dans le cadre d’un corapport adressé à la Commission de l’économie et des redevances du Conseil national (CER-N). Au terme d’une discussion générale avec l’administration et le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, elle est parvenue à la conclusion que, en l’état, ce projet n’était pas encore prêt à être examiné par le Parlement. C’est pourquoi elle propose à la CER-N, par 18 voix contre 5 et 2 abstentions, de renvoyer le projet au Conseil fédéral en lui demandant de le remanier. À ses yeux, il convient notamment d’accorder plus d’importance à la répartition constitutionnelle des compétences entre les autorités douanières et de poursuite pénale de la Confédération et des cantons, de contrôler les activités d’enquête et de les cordonner avec les cantons ainsi que de formuler plus clairement les dispositions relatives au traitement des données. Par ailleurs, la commission voit d’un œil critique les atteintes aux droits fondamentaux prévues par le projet de même que les dispositions qui s’écartent de la loi sur l’usage de la contrainte. Elle mettra également son corapport à la disposition de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national. Ainsi, la CER-N pourra poursuivre l’examen de cet objet au prochain trimestre, en ayant connaissance de tous les rapports.

Lien : <https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-rk-n-2023-01-13.aspx?lang=1036>